



Des ordonnances... et des sévères ! p. 4 et 5

Sorties il y a trois semaines, les ordonnances Macron réformant le droit du travail lancent un pavé dans l'ordre public social.

Linky banni p. 7

Un second arrêté municipal interdit le déploiement du compteur électrique Linky sur le territoire stéphanois.

L'aéronautique embauche p. 18 et 19

Mal connue, la filière aéronautique normande peine à attirer bac pro et BTS. Elle offre pourtant de belles perspectives d'avenir.

Ingénieur-e-s, le futur leur appartient

Les ingénieur-e-s formé-e-s sur le campus du Madrillet sont l'une des clés de l'avenir de l'industrie et de la recherche en France. **p. 10 à 13**





PHOTO: L.S.

COMMÉMORATION

« Pour la paix »

La commémoration du 73^e anniversaire de la libération de la Ville par les troupes canadiennes s'est déroulée le 31 août dernier en présence d'une délégation ukrainienne de la ville jumelle de Novaïa Kakohvka. Un temps pour se souvenir de « *celles et ceux qui œuvrèrent pour nous libérer du totalitarisme nazi* », a souligné le maire Joachim Moyse, un temps aussi pour évoquer la mémoire de Louis Moison, martyr stéphanois de la Résistance. Un temps enfin pour s'opposer « *aux semeurs de haine et de divisions* » et se mobiliser « *pour la paix* ».

COMMERCES ET SERVICES

Guide pratique

Le guide des offres de commerces, de services et de santé constitue l'outil de référence pour accompagner les habitants, les salariés et les étudiants dans leurs besoins d'achats et de services sur le plateau du Madrillet, dans le centre ancien et plus généralement sur l'ensemble du territoire. L'édition 2017-2019 est disponible dans les points d'accueil de la Ville, chez les commerçants et dans les cabinets médicaux et paramédicaux.

GUIDE des offres de commerces, de services, et de santé

ÉDITION 2017/2019

BOUCHERIES | BOULANGERIES | FRUITS ET LÉGUMES | HÔTELS | RESTAURANTS
SERVICES JURIDIQUES | PHARMACIES | MÉDECINS | SERVICES PUBLICS



 Saint-Etienne-du-Rouvray



PHOTO: L.S.

RENTRÉE DES CLASSES

Sur le chemin de l'école

Lundi 4 septembre, 3 418 élèves de maternelles et d'élémentaire ont retrouvé le chemin des écoles stéphanoises. Une rentrée 2017 marquée du sceau de la réforme engagée par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, avec la mise en place d'une classe de CP à 15 élèves à l'école Paul-Langevin et d'une classe de CP à 12 élèves à l'école Jean-Macé.



PHOTO: L. S.

PARENTS D'ÉLÈVES FCPE Tour

La caravane de la fédération de parents d'élèves FCPE était de passage à Saint-Étienne-du-Rouvray jeudi 14 septembre. Elle a rencontré les parents le matin devant l'école Louis-Pergaud et le soir devant l'école Jean-Macé, en présence de plusieurs bénévoles et de la présidente départementale et vice-présidente nationale, Dorothée Avet (à gauche sur la photo). Émilie Mérouani, parent élue à l'école Pergaud, lance un appel aux parents pour constituer des groupes dans les écoles stéphanaïses : « *Nous avons besoin de parents élus pour dialoguer avec les équipes pédagogiques et faire remonter nos attentes.* » Les élections des représentants de parents d'élève auront lieu le 13 ou 14 octobre (dépôt des candidatures jusqu'au 2 octobre, minuit).



PHOTO: E. B.

LOI TRAVAIL

La mobilisation ne faiblit pas

Entre 4 000 et 6 000 personnes se sont retrouvées à Rouen mardi 12 septembre pour manifester à l'appel du syndicat CGT aux côtés de Solidaires, de la FSU et de l'Unef contre les ordonnances réformant le Code du travail. Un premier rassemblement qui marque le début d'une série de mobilisations à venir tout au long du mois de septembre. Le 21, à l'appel une fois encore de la CGT ; le 23, à l'appel de la France insoumise « contre le coup d'État social » qui s'organise contre le peuple et le 25, à l'appel de la CGT-Transports qui devrait viser notamment les dépôts de carburant pour une grève reconductible.



À MON AVIS

Agir au côté des associations

L'heure est grave. Humainement, socialement et économiquement.

Les crédits de la politique de la ville, qui visent à la réalisation d'actions en direction des Stéphanaïses les plus en difficulté, viennent d'être brutalement amputés par le gouvernement Macron, sans concertation.

Ces décisions injustes impacteront très fortement les associations qui travaillent à la réduction des inégalités de toutes sortes : santé, illettrisme, handicap, accès au droit et à la justice, égalité entre les femmes et les hommes, prévention, sécurité sanitaire, offre de soins... Cela porte aussi un coup au partenariat entre notre Ville et son tissu associatif sur de nombreux projets éducatifs, solidaires et citoyens.

Par ailleurs, la fin des emplois aidés a été annoncée, cela équivaut à un plan social de 150 000 personnes sur la France entière.

Ces décisions vont plonger nos associations dans des difficultés majeures, voire mettre en cause leur avenir.

Après avoir interpellé le Premier ministre par écrit, je me tiens prêt à agir avec les associations, à leur côté.

Joachim Moysse

Maire, conseiller régional



Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication :** Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication.

Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Maillly. **Rédaction :** Fabrice Chillet, Stéphane Nappes. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Éric Bénard (E. B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P. S.), Jérôme Lallier (J. L.), Loïc Seron (L. S.), Marie-Hélène Labat (M.-H. L.) **Illustrations :** Cambon/Iconovox. **Distribution :** Benjamin Dutheil.

Tirage : 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC 02 35 95 06 00.

ORDONNANCES

Les bien portants seront les mieux soignés !

Le Code du travail, qui devait assurer « l'ordre public social » en rééquilibrant des relations employeur-employé, tend désormais à privilégier les initiatives et les pratiques des grands groupes économiques.

Les coulisses de l'info

Face à une communication gouvernementale qui insiste sur le « renforcement du dialogue social », la rédaction a souhaité illustrer par quelques exemples concrets les principales mesures des 160 pages et 36 mesures des 5 ordonnances.



Plus de flexibilité pour le patron, moins de sécurité pour les salariés

« Le contrat de chantier permet aux salariés de disposer des mêmes droits et protections qu'un salarié en CDI »*, peut-être, sauf que dans les faits, ce CDI à durée déterminée-indéterminée permettant au patron de se séparer du salarié à la fin d'un projet (avec toute la difficulté de cerner la fin réelle d'un projet), sera dans les faits un CDD *low cost*. En effet, au lieu des 10 % de « prime de précarité » prévus pour les CDD, le CDI de chantier n'ouvrira qu'à une indemnité de fin de contrat moins avantageuse (un quart

d'un mois de salaire multiplié par année d'ancienneté). Par exemple : au terme d'un CDD de six mois avec un salaire de 1 500 €, le salarié touchera 900 € de prime de précarité. Avec le même salaire au bout de la même durée en CDI de chantier, le salarié touchera 187,50 € ! Merci patron. En outre, la règle unique qui prévoit qu'un CDD ne dépasse pas dix-huit mois et ne soit renouvelé qu'une fois pourra être renégociée dans chaque branche professionnelle. La seule limite légale de négocia-

tion est fixée par Bruxelles. Le CDD ne devra pas excéder cinq ans... « On assiste là à un double mouvement de précarisation, explique Nicolas Capron, avocat du droit du travail. Les patrons n'auront plus intérêt à faire des CDD et ce sera également la fin des plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) avec des indemnités supra-légales et des mesures de reclassement. On aura des salariés Klee-nex... Le but de ces mesures est de casser le collectif dans les entreprises et d'empêcher les mouvements revendicatifs. »

Plus de pouvoir pour les patrons, moins de marge de manœuvre pour les syndicats

« Lorsqu'il n'y a pas de délégué syndical dans l'entreprise [...], le représentant du personnel pourra conclure un accord collectif sur tous les sujets. » Très bien, mais cela offre surtout la possibilité de « faire sans » les syndicats.

« La fusion des instances représentatives du personnel est aussi un coup dur pour la santé-sécurité au travail, souligne Nicolas Capron. Les CHSCT [comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail] étaient jusque-là un moyen de pression sur l'employeur. En leur imposant de financer une partie des expertises qu'ils demanderont, à budget constant, on rogne leurs moyens d'action. » Si moins de 10 % des salariés sont syndiqués en France, 100 % d'entre eux bénéficient du travail des syndicats. Ces derniers négocient les conventions collectives assurant aux salariés d'un même secteur une égalité de traitement qui empêche le dumping social...

Autre coup dur : les salariés des petites entreprises seront davantage soumis au chantage à l'emploi. Or une négociation ne peut exister que dans un rapport d'égalité.



Plus d'argent pour les actionnaires, moins de garanties pour les salariés

« Lorsqu'une entreprise [multinationale] connaît des difficultés économiques [...] sur le territoire national, elle pourra engager des licenciements appréciés sur le seul périmètre national »*... ce qui permettra de généraliser l'opération qu'a connue l'entreprise de papier d'hygiène SCA en 2016. Alors que le groupe suédois augmentait de 9,5 % ses dividendes aux actionnaires, elle organisait 130 licenciements à Saint-Étienne-du-Rouvray (lire *Le Stéphanois* n° 218)...

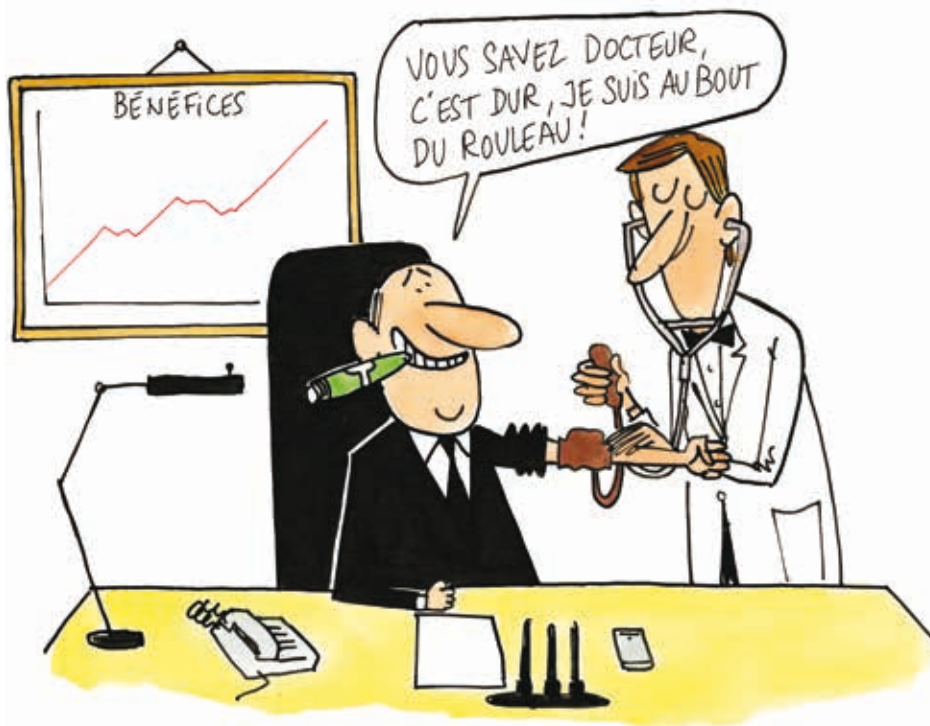
« En cas de faillite frauduleuse organisée par le groupe pour justifier la fermeture d'une filiale, ajoute l'avocat du droit du travail, la charge de la preuve reviendra aux salariés. C'est la fin des plans de sauvegarde. Les multinationales s'en tiendront au minimum légal... »



Plus de licenciements, moins de réparations

« Aucun chef d'entreprise [...] n'embauche des salariés avec l'intention de les licencier »*... peut-être, mais il leur en coûtera désormais bien moins pour s'en débarrasser. Avant les ordonnances, un salarié licencié de manière abusive voyait son indemnité appréciée par les prud'hommes en fonction du préjudice subi. Après les ordonnances, sauf atteinte aux libertés fondamentales, la réparation est soumise à des indemnités « plancher » et « plafond ». Par exemple : un salarié « viré » après trente ans dans l'entreprise n'obtiendra qu'entre 3 et 20 mois au maximum de salaire (le minimum était auparavant de six mois). Quant au délai de recours aux prud'hommes, il a lui aussi été divisé par deux, passant de deux à un an. « Les indemnités supérieures à ces montants étaient exceptionnelles, pointe Nicolas Capron, mais c'était justement ces exceptions qui dissuadent les patrons de licencier de manière abusive, en les plafonnant. »

Autre exemple : une entreprise qui souhaiterait se débarrasser de ses plus vieux salariés, jugés trop coûteux et pas assez performants, pourrait le faire en s'appuyant sur une « rupture conventionnelle collective » arrachée aux salariés contre une menace de fermeture. Et même si les indemnités légales de licenciement devaient être augmentées de 25 % pour les salariés de moins de 10 ans d'ancienneté, un « vieux » salarié gagnant 1 500 € avec trente ans d'ancienneté, qui aurait touché 9 000 € de prime, touchera après les ordonnances 9 750 €, soit un demi-mois de salaire de plus... Maigre consolation.



CONTRAVENTION

Verbalisation électronique



À partir du 21 septembre, date de publication de cette édition du n° 237 du *Stéphanois*, les agents de la police municipale stéphanaise auront recours à la verbalisation électronique. Ce dispositif remplacera le procès-verbal manuscrit pour toutes les infractions liées notamment aux règles de stationnement, à la vitesse excessive, au taux d'alcoolémie ou encore aux nuisances sonores.

« Les procès-verbaux électroniques sont établis directement à partir d'une application smartphone. Le contrevenant pourra alors signer le PV sur une page-écran après avoir pris connaissance des informations concernant la contravention. Dans les cas de mauvais stationnement, aucun papillon ne sera déposé sur le pare-brise car nous estimons que la personne est bien consciente de se trouver en infraction », explique Méziane Khaldi, le chef de la police municipale stéphanaise. Chaque personne verbalisée conserve le droit et la possibilité de contester l'avis de contravention. Après réception de celui-ci, le contrevenant devra adresser la contestation au Centre national de traitement qui se chargera de les transmettre à l'officier du ministère public, seul compétent pour instruire ce type de demande. Dans tous les cas, la Ville n'intervient plus dans la procédure d'examen des contestations de contravention.



Les parents d'élèves peuvent faire entendre leur voix grâce aux élections de leurs représentants qui se tiendront les 13 ou 14 octobre.
PHOTO: L.S.

RENTRÉE

Des mesures comme s'il en pleuvait...

La rentrée a été marquée par une averse de mesures : rythmes scolaires, classes à douze, assouplissement de la réforme du collège, etc. Comment les parents d'élèves les accueillent-ils ?

DE MÉMOIRE DE PARENTS D'ÉLÈVE, Y A-T-IL DÉJÀ EU UNE RENTRÉE SCOLAIRE AVEC AUTANT D'ANNONCES ? Entre les CP à douze et quinze élèves dans les réseaux d'éducation prioritaire (REP+ et REP), la possibilité de déroger à la semaine de quatre jours (65 % des communes de l'académie de Rouen, soit 47 % des écoles, y sont revenues), l'« aménagement » de la réforme du collège avec des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) ramenés de trois à un seul obligatoire entre la 6^e et la 3^e, ainsi que la fin des thématiques nationales, la mise en place de « devoirs faits » visant à généraliser l'aide aux devoirs à tous les collèges en embauchant notamment des services civiques, le retour des classes bilingues et euro et des heures de langues anciennes, la réforme annoncée du bac, l'« absorption » de l'académie de Rouen par le rectorat de Caen et, plus dramatique, la suppression brutale de près de 800 emplois aidés sur l'académie... difficile en effet d'y voir clair...

« Nous sommes inquiets devant cette ava-

lanche de mesures, confie Dorothée Avet, présidente de la FCPE 76 et vice-présidente nationale de la fédération de parents d'élèves. Avec le retour à la semaine de quatre jours, le ministre creuse davantage les inégalités de territoire. La suppression des activités périscolaires touchera en premier lieu les enfants les plus fragiles. Il faut savoir que les parents ont été consultés en juin après onze semaines d'école sans vacances, les enfants étaient épuisés. Mais ce n'était pas la faute des rythmes mais bien celle d'un mauvais calendrier. Les études montrent que les

apprentissages se font mieux le matin. » Même opposition du côté de l'UPE-CSF par la voix de sa directrice secteur éducation, Françoise Grün, « le retour aux quatre jours, c'est pour faire plaisir aux communes qui ne souhaitent pas mettre en place du périscolaire. La fatigue des enfants est davantage un problème qui vient des familles que de l'école : les chronobiologistes s'accordent pour dire que les 4 jours et demi sont meilleurs pour les apprentissages des enfants ».

Davantage d'inégalités

La Ville dit « NON »

Le maire maintient sa position de fermeté contre les compteurs d'électricité Linky. Un deuxième arrêté interdit désormais leur déploiement à Saint-Étienne-du-Rouvray.

Après un premier arrêté, daté du 23 juin, qui « suspendait » le déploiement des compteurs Linky sur la commune le temps pour la Ville d'interroger la Commission de l'informatique et des libertés (Cnil) sur la « régularité du [leur] déploiement », les élus ont convenu avec le maire de signer un nouvel arrêté « interdisant » cette fois-ci le déploiement du compteur dit intelligent sur la commune.

« Les élus ont en effet jugé inadmissible que l'arrêté du 23 juin n'ait pas été respecté, explique le maire, Joachim Moyse. Alors qu'aucun juge n'a prononcé son annulation, Enedis a poursuivi le déploiement en toute illégalité, faisant pression sur les habitants et usant d'arguments mensongers et dévoilant des informations à caractère privé, ce qui est proprement scandaleux. »

Bien que la préfète de la Seine-Maritime ait écrit que l'arrêté du 23 juin était « entaché d'illégalité » et bien que la Cnil ait « clôturé » la plainte de la Ville, cette dernière persiste dans sa position de fermeté vis-à-vis d'Enedis.

dis. Elle souligne notamment les risques de troubles à l'ordre public qu'occasionnerait l'agressivité de certains prestataires d'Enedis. « Lorsque j'ai dit à l'installateur que je refusais le compteur et que j'étais couvert par l'arrêté, il m'a dit que la mairie n'avait pas son mot à dire. Il m'a menacé de pénalités si je continuais à m'y opposer », explique Arnaud, propriétaire rue du Docteur-Papillon. Mêmes méthodes agressives dénoncées par Catherine, habitante de la rue de Paris : « Je suis harcelée au téléphone, le prestataire m'a menacée de couper la fourniture d'électricité si je persistais à refuser l'installation. » Catherine assure en outre que le prestataire lui a divulgué des informations nominatives sur ses voisins pour l'inciter à s'équiper.

Fourniture d'électricité à deux vitesses

Mais au-delà de ces méthodes agressives, ce sont les risques d'une fourniture d'électricité à plusieurs vitesses que tient à pointer l'arrêté municipal d'interdiction : « Les don-

nées recueillies par ce compteur pourraient permettre aux fournisseurs d'électricité de prendre des décisions néfastes pour les usagers, comme les coupures à distance ou la diminution du flux lors de pics de charge », prévient le maire. Dans une ville où 62 % des foyers ne sont pas imposables, ces craintes semblent avoir emporté la décision des élus... De son côté, Enedis invoque la « capacité d'auto-évaluation » des clients qui pourraient ainsi, grâce à Linky, « adopter une attitude vertueuse en diminuant leur consommation d'électricité » mais cette vision n'est pas partagée par Joachim Moyse. « Nous voyons pour notre part un compteur Linky beaucoup trop intrusif dans les données qu'il collecte. Des entreprises privées ne seraient-elles pas tentées de faire des bénéfices avec ces données ? »

Devant les craintes d'inégalité de traitement entre usagers et celle de voir Enedis tirer profit de données fournies quant à elles gratuitement par le client, les élus stéphanois ont donc opté pour une posture combative... ■



◀ Catherine, habitante de la rue de Paris, refuse l'installation du compteur Linky et résiste aux méthodes agressives des prestataires d'Enedis.

PERSONNES ÂGÉES

En bonne compagnie

Pour briser la solitude des personnes âgées, les Petits Frères des pauvres s'implantent sur la rive sud de Rouen et recherchent des bénévoles à Saint-Étienne-du-Rouvray.

QUAND LES ENFANTS S'ÉLOIGNENT, QUE LES AMIS NE SONT PLUS AUSSI MOBILES OU QUE LES CONJOINTS ONT DISPARU, la solitude peut rapidement s'installer chez les personnes âgées. Lutter contre cet isolement constitue une des missions majeures de l'association laïque Les Petits Frères des pauvres. « *Dès mars 2017, nous avons établi un diagnostic des besoins sur plusieurs villes de la rive sud de la Métropole parmi lesquels Saint-Étienne-du-Rouvray*, explique Victoire Frélicot, coordinatrice du développement sociale au sein de l'association. *La Ville fait déjà beaucoup pour les personnes âgées mais n'est pas forcément en mesure de mobiliser et d'encadrer des bénévoles pour lutter contre l'isolement. Et c'est là que nous pouvons intervenir.* »

Recherche bénévoles

D'ores et déjà, un partenariat existe entre Les Petits Frères des pauvres, le centre local d'information et de coordination (Clic), les services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et le centre communal d'action sociale (CCAS). « *Cela nous permet ainsi d'intervenir suite par exemple à un signalement fait par une assistante sociale ou de faire remonter de l'information vers les services compétents* », précise Victoire Frélicot. Aujourd'hui, l'urgence n'est plus de repérer les besoins mais



Les bénévoles sont suivis et accompagnés avec un parcours de formation sur des thématiques telles que l'écoute ou encore la maladie d'Alzheimer.

PHOTO : E. B.

bien de trouver des bénévoles. « *Qu'ils aient 20 ans ou qu'ils soient retraités, nos bénévoles partagent une même sensibilité par rapport à cette question de l'isolement des personnes âgées. Ils éprouvent le besoin de donner du sens à leur engagement* », insiste Victoire Frélicot. Plus globalement, l'objectif de l'association Les Petits Frères des pauvres est de « *créer un maillage solidaire sur la commune, une dynamique de quartier avec les personnes*

âgées et entre les bénévoles eux-mêmes ». Une autre manière d'illustrer et de promouvoir le vivre ensemble sur la commune. ■

INFOS Les Petits Frères des pauvres, Tél. : 02 31 82 73 41 ou 0 800 833 822 (numéro vert), victoire.frelicot@petitsfreresdespauvres.fr l'association sera présente à la fête de quartier Georges-Brassens samedi 23 septembre de 13 à 18 heures et lors du marché du Château blanc, mercredi 27 septembre de 10 heures à midi, dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées.



STADE CÉLESTIN-DUBOIS Sur le terrain

Les joueurs de l'Association sportive Madrillet Château blanc (ASMCB) et l'ensemble des personnels d'encadrement ne cachent pas leur impatience de fouler la pelouse synthétique du nouveau terrain qui les attend. Tandis que les matches ont repris sur le terrain d'honneur depuis le 9 septembre et que les entraînements se déroulent sur le petit synthétique, face aux vestiaires, l'ancien terrain stabilisé achève sa mutation. Sous-couche, fondation, couche amortissante et réseaux ont été achevés durant l'été. La pose du synthétique d'un vert éclatant est en cours et la livraison définitive du terrain est prévue pour la mi-octobre 2017.



◀ Samedi 9 septembre, lors de la journée des associations, le Club nautique stéphanaïs a pu renouer avec ses adhérents, tous prêts à retrouver la piscine Marcel-Porzou.
PHOTO: J.-P.S.

CLUB NAUTIQUE STÉPHANAIS

Retour à la source

En octobre prochain, le Club nautique stéphanaïs retrouvera le chemin des bassins de la piscine Marcel-Porzou avec l'ambition de relancer son activité pour les enfants et pour les adultes.

Pendant la durée des travaux de la piscine Marcel-Porzou entamés en juillet 2016, le Club nautique stéphanaïs (CNS) a réussi à maintenir la tête hors de l'eau. « Nous avons pu nous replier sur la piscine de Sotteville-lès-Rouen qui a mis des lignes d'eau à notre disposition. Nos compétiteurs de leur côté sont allés grossir les rangs des Espadons de Grand-Quevilly et ont pu ainsi boucler leur saison », explique Sandra Chevallier, la présidente du CNS.

Une année de reconstruction

Pour cette nouvelle saison 2017-2018, l'objectif est de relancer pleinement l'activité du club avec deux coaches qui se partageront les cours pour enfants et pour adultes. « Nous sommes en phase de reconstruction, insiste Sandra Chevallier.

Le CNS, affilié à la fédération française de natation, s'adresse à des enfants dès 8 ans sachant nager et des adultes qui souhaitent se perfectionner dans les différentes formes de nage. Chloé, 10 ans, est bien décidée à élargir sa gamme. « Je sais nager comme le petit chien et comme la grenouille mais je ne connais pas le papillon. Je fais aussi de la brasse et du crawl un peu. Mais le plus important, c'est surtout que j'aime bien l'eau depuis toute

petite », explique-t-elle. Sophie, la maman, précise que « c'est aussi le médecin qui nous a conseillé la pratique de ce sport ».

Pour développer sa musculature de manière harmonieuse, pour lutter contre le mal de dos, pour travailler son souffle et améliorer le cardio, la natation cumule les atouts. C'est dans cet esprit que les coaches s'efforcent de mettre en œuvre des programmes adaptés à chacun, en particulier pour les adultes. « Quand on fait le bon geste, on améliore la qualité de nage, donc on nage plus longtemps et c'est plus agréable, insiste Sandra Cheval-

lier. Et puis, il faut être capable de varier les nages pour éviter de s'ennuyer. »

Dans les prochains mois, il s'agira enfin de préparer les fondations pour une nouvelle équipe de compétiteurs. « Ce n'est pas une priorité aujourd'hui. Il faut laisser le temps aux jeunes de se former en préparant notamment les tests de l'École de natation française », conclut Sandra Chevallier. ■

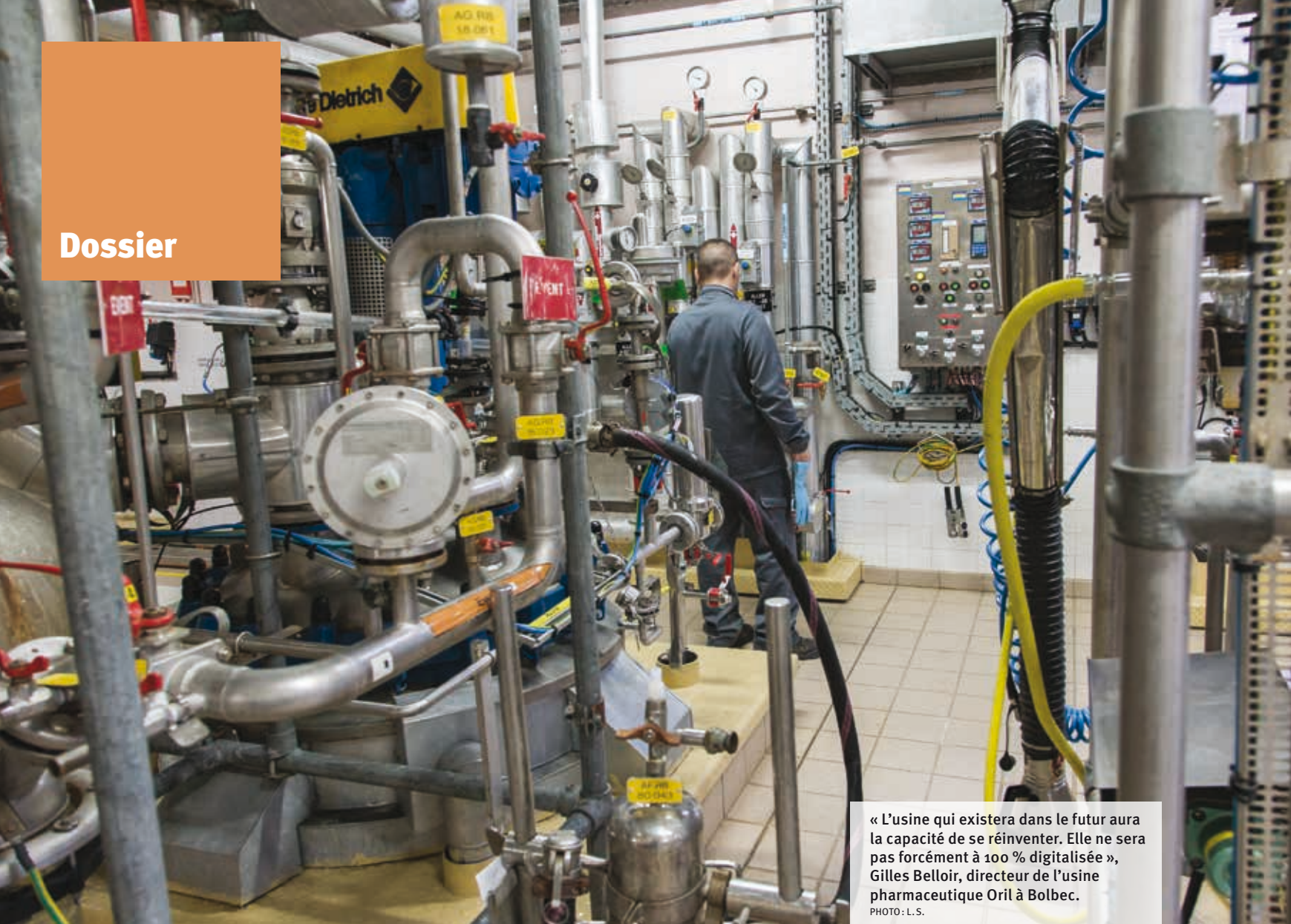
INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS Club nautique stéphanaïs, piscine Marcel-Porzou ou Sandra Chevallier au 06 83 66 77 46.

PISCINE

Fête inaugurale samedi 14 octobre

Après plus d'un an de travaux, la piscine Marcel-Porzou et la chaufferie biomasse construite juste à côté seront inaugurées samedi 14 octobre.

- De 10 heures à 12 h 30 : visites commentées des coulisses du chantier (sous-sol, chaufferie, détail des travaux réalisés...). 30 min par groupe de 15 personnes. Sur inscription à l'accueil de la piscine ou au 02 35 66 64 91.
 - 14 heures : inauguration officielle en présence du maire, des élus et des partenaires du projet.
 - De 15 à 17 heures : animations aquatiques - baptêmes de plongée, ateliers petite enfance, aquabike, aquagym, ateliers percussion aquatique...
 - À 17 h 30 : spectacle musical « Concert'eau en do nageur » par la compagnie Aquacoustique.
- Entrée libre et gratuite



« L'usine qui existera dans le futur aura la capacité de se réinventer. Elle ne sera pas forcément à 100 % digitalisée », Gilles Belloir, directeur de l'usine pharmaceutique Oril à Bolbec.

PHOTO : L. S.

L'usine, l'ingénieur-e, le futur...

Les ordinateurs ne remplaceront jamais les usines. Ouvriers et ingénieurs y ont encore un avenir...

On parlait alors de « désindustrialisation ». Selon l'Insee*, la période 1980-2007 a vu disparaître près de deux millions d'emplois industriels en France. Dix ans plus tard, le phénomène semble enrayé. Le cabinet d'études Trendeo indiquait il y a quelques mois qu'aux deuxième et troisième trimestres 2016 davantage d'usines ont ouvert que fermé, phénomène inédit depuis 2009, date depuis laquelle le pays a néanmoins vu disparaître 605 usines.

L'industrie n'a donc pas disparu des paysages de France. Les ouvriers non plus : ils seraient aujourd'hui 6,3 millions (20 % des actifs), soit bien plus qu'au début du déclin en 1980

(mais moins que dans les années 1960 où ils représentaient encore 40 % des actifs).

Les ingénieurs seraient quant à eux plus d'un million en France selon la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI). Mélanie Salenne rejoindra bientôt les 33 000 jeunes diplômés qui sortent de ces formations chaque année, lorsqu'elle aura terminé son cursus d'ingénieure chimiste à l'Insa du Madrillet.

Ingénieur-manager

Digital native, c'est-à-dire ayant grandi dans un environnement numérique, sa vision du métier d'ingénieur-e a « naturellement »

Les coulisses de l'info

L'Insa fête son centenaire. Avec l'Esigelec et bientôt le Cesi (*Le Stéphanois* n° 231), le campus du Madrillet est devenu la terre d'élection de la formation des ingénieur-e-s. Quel sera leur rôle dans l'usine du futur ?

intégré la révolution numérique sans toutefois la réduire aux seules prouesses digitales. Pour Mélanie, « *garder la main sur les algorithmes* » sera l'un des enjeux de l'ingénieur-e de demain. « *Les geeks contrôlent les machines mais les machines ne permettent pas de tout faire*, explique l'élève-ingénieure. *Le digital remplace juste des machines qui étaient avant très manuelles. Le travail en équipe reste la clé de notre travail. Notre rôle est d'avoir une vision globale, de parler ensemble et de déléguer les tâches.* »

L'élève-ingénieure pointe en outre une évolution notable des missions de son métier. Pour elle, « *l'ingénieur-e n'est plus un rat de labo en blouse blanche mais plutôt un manager d'équipe* », un manager en outre très attentif à la qualité de vie au travail. « *J'attends de mon futur emploi une super bonne ambiance*, insiste-t-elle, *sans cette qualité de vie au travail on ne peut pas donner tout ce qu'on a.* »

Anne Bidois, maître de conférences à l'université de Rouen et auteure de publications sur l'histoire des cadres de l'industrie, observe elle aussi cette évolution qui, selon elle, n'est pas exempte de risques. « *L'ingénieur est celui qui manage*, reconnaît l'universitaire, *cela fait partie de son statut de cadre mais au bout de quelques années certains peuvent se plaindre de ne plus faire leur métier d'ingénieur-e.* »

Autre évolution que l'actualité du CDI de projet (lire p. 4 et 5) ne manquera pas d'amplifier : la précarisation d'ingénieur-e-s de plus en plus embauché-e-s à court terme. « *Aujourd'hui les ingénieurs sont presque des intérimaires*, pointe Anne Bidois. *On les embauche sur un projet, c'est surtout le cas dans l'économie du numérique, où ils sont payés comme des prestataires.* »

Adaptabilité et agilité

Une dérive sociale que le directeur de l'usine pharmaceutique Oril, située à Bolbec, et filiale du groupe Servier, assure ne pas vouloir faire sienne. « *Le CDI n'est pas une variable d'ajustement*, assure Gilles Belloir**. *Nous continuerons à chercher la flexibilité dans le CDD plutôt que dans le CDI de projet.* » Car, pour l'industriel, il n'y aura d'usine du futur que parce que celles existantes seront en capacité de s'adapter. « *Pour garantir la pérennité du site*, explique le directeur d'usine, *il faut innover sous deux aspects : s'adapter pour survivre et innover pour inventer le monde de demain. C'est notre responsabilité sociétale envers les salariés et le territoire.* »

Et dans ce domaine, l'ingénieur-e joue d'ores et déjà un rôle clé. Le directeur du site de Bolbec attend de ces bac+5 beaucoup d'« agilité »... « *Cette agilité est nécessaire pour construire une carrière d'ingénieur-e. Le temps n'est plus à celui ou celle qui se contenterait d'appliquer ce qu'il a appris à l'école.* » Comme le pressentait Mélanie Salenne, Gilles Belloir dépeint l'ingénieur-e du futur sur fond d'adaptabilité accrue. « *Il est très adaptable avec un socle de connaissances très généraliste pour pouvoir évoluer dans le temps, décoder les évolutions de son environnement et donner du sens à ses équipes.* »

Mode start-up

Cette « agilité » semble toutefois devoir se faire au prix d'évolutions radicales au sein même de l'usine et avec ses partenaires. Et dans ces évolutions, le modèle des start-up tient le haut du pavé. « *Nous sommes allés chercher l'inspiration auprès des start-up pour nous réinventer* », se félicite Gilles Belloir qui a notamment monté ce qu'il appelle une « *task force sur le mode*

start-up » pour « *réveiller l'intelligence collective* » des salariés de l'usine.

Issue de différents services et niveaux hiérarchiques, cette équipe a été invitée, raconte Gilles Belloir, « *à réfléchir en mode agilité à des solutions concrètes pour transformer l'entreprise* ». Rassemblée dans une salle meublée de manière « cool », où les tableaux blancs, post-it et tables mange-debout sont censés bannir les réunions inutiles, l'équipe a eu pour premier objectif de trouver 200 000 euros d'économies dans un temps record, hors des procédures habituelles. « *Au lieu de rogner un peu partout*, raconte l'un des membres de cette équipe, *on a inversé le problème, on a rencontré chaque unité et on s'est demandé si toutes les opérations qu'on y faisait étaient vraiment utiles. On s'est rendu compte que certaines choses se faisaient plus par habitude que par nécessité.* »

Gilles Belloir est également allé à la rencontre des start-up locales afin de trouver dans leur mode de fonctionnement cette « agilité » nécessaire selon lui à la construction du futur.

Pour être agile et plus cool, peut-être, le mode start-up a cependant un coût social important : 90 % de ces jeunes pousses disparaissent dans les trois ans qui suivent leur création. Le partage des risques entre petits et gros n'est peut-être pas le meilleur de ce que nous réserve l'avenir... ■

* « Le recul de l'emploi industriel en France entre 1980 et 2007. Ampleur et principaux déterminants : un état des lieux », Lilas Demmou, 2010.

** Gilles Belloir donnera une conférence à l'Insa le 13 octobre sur le thème de la transition digitale dans l'industrie chimique, dans le cadre du centenaire de l'Insa.

2017 : l'odyssée de la matière

Installé à Saint-Étienne-du-Rouvray, le laboratoire SGS Multilab a entamé sa révolution numérique. Objectif : améliorer ses performances et s'imposer comme un laboratoire du futur.

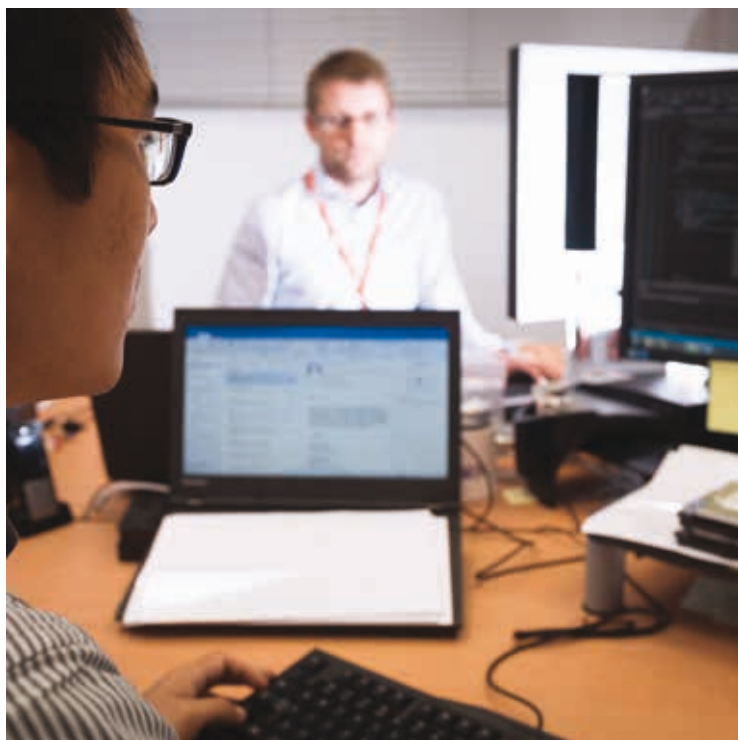
De l'eau a coulé sous les ponts depuis 1878, année de création du laboratoire SGS à Rouen. Aujourd'hui, la multinationale emploie 55 000 collaborateurs à travers le monde et s'est imposée comme le leader

mondial en termes d'analyse et de certification. Tout récemment, le laboratoire stéphanois SGS Multilab s'est encore illustré en confirmant la contamination au Fipronil d'œufs découverts en Belgique, aux Pays-Bas, en France et dans une dizaine de

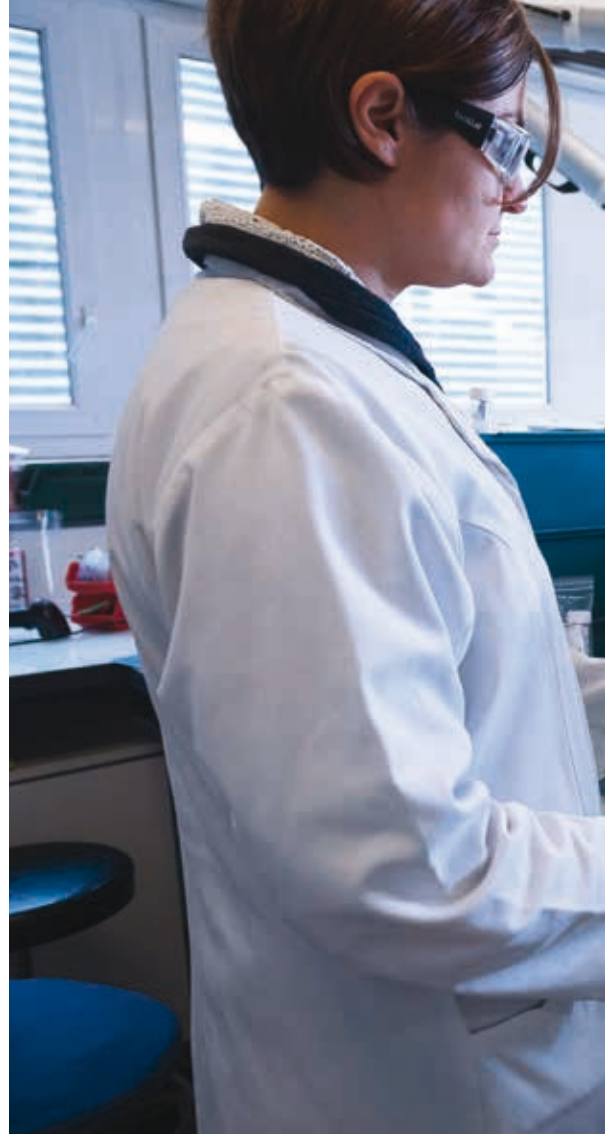
pays européens. Loin de s'endormir sur ses lauriers, Yvon Gervaise, le directeur de SGS Multilab, s'efforce de conserver toujours un coup d'avance. « *Notre métier reste le même, faire parler la matière en nous intéressant à sa composition et à ses interactions. Nous abordons des sujets aussi divers que l'environnement, la construction, l'agriculture et l'agroalimentaire ou les biens de consommation. Mais ces fondations, aussi solides soient-elles, pourraient très bien s'effondrer si nous n'étions pas engagés dans une transition.* »

Les logiciels-robots

Depuis plus d'une centaine d'années, les grandes avancées liées à la chimie, à la biochimie ou à la physicochimie ont le plus souvent été associées à la création et au perfectionnement des outils d'observation et de mesure. Ainsi, le spectromètre de masse qui permet d'identifier des molécules au cœur de la matière n'a cessé d'évoluer depuis sa création au début du XX^e siècle. Hyper-connecté et toujours à l'affût des tendances et des innovations, Yvon Gervaise a eu l'intuition que son laboratoire devait s'ouvrir vers d'autres horizons et jouer à présent la carte du numérique. Aujourd'hui, le laboratoire du futur intègre donc de nou-



◀ Denis Canuel, responsable des projets d'amélioration continue et Haoyi Wang, développeur d'application, mettent les mathématiques et les algorithmes au service des travaux d'analyse du laboratoire SGS.





veaux processus qui prennent en compte des compétences et des savoirs qui ne sont pas forcément ceux des chimistes, des biologistes et des physiciens.

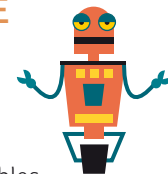
Ainsi, les nouvelles recrues ne portent pas de blouses blanches ni de lunettes de sécurité mais ne lâchent jamais leur ordinateur portable. Denis Canuel est le coordinateur d'une équipe composée notamment d'Haoyi Wang, un mathématicien, et de Thibault Marie, un développeur qui conçoit et écrit des programmes informatiques. « *Notre mission est de développer des outils internes pour fluidifier le travail de celles et ceux qui sont derrière leur paillasse* », explique Denis Canuel. Concrètement, de l'enregistrement à la préparation et au traitement de l'échantillon, de plus en plus d'opérations sont dorénavant prises en charge par des logiciels-robots susceptibles d'évoluer en permanence. Il suffit donc de scanner le code d'enregistrement pour connaître l'ensemble des opérations à effectuer via une interface de pilotage. « *Le logiciel assure une parfaite traçabilité des données et orchestre un maximum de tâches propres au fonctionnement du laboratoire* », insiste Denis Canuel.

Modes de penser

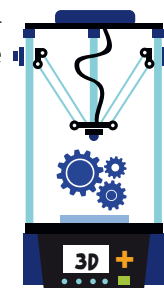
Au-delà de l'aspect théorique et technique de cette innovation, le laboratoire du futur s'appuie aussi sur un nouveau mode de fonctionnement qui tient du management collaboratif. Des groupes de travail se réunissent régulièrement pour faire remonter les besoins qui sont ensuite traduits sous forme de code par les développeurs. L'ingénieur de demain devra donc être capable de dialoguer avec plusieurs interlocuteurs et de construire des ponts entre le cognitif et l'opératif. « *Nous pouvons compter sur un terreau local très riche*, insiste Yvon Gervaise. *Les jeunes qui sortent de l'université de Rouen et de l'Insa sont prêts à aborder cette révolution pour autant qu'ils entretiennent cette ouverture d'esprit.* » En somme, les laboratoires du futur dépendraient autant de la philosophie que de la technologie.

▲ Le robot logiciel mineral manager conçu et mis en place au sein du laboratoire d'analyse SGS multilab a mobilisé le travail et l'expertise des chimistes et des développeurs-codeurs.
PHOTOS: J.-P.S.

FÊTE DE LA SCIENCE Circuits numériques



Au diapason des évolutions visibles dans les laboratoires et les entreprises, l'édition 2017 de la Fête de la science met à l'honneur la recherche à l'heure du numérique. Du 12 au 14 octobre, plusieurs stands installés dans les locaux de l'UFR sciences et techniques sur le technopôle du Madrillet permettront au grand public de découvrir notamment les pouvoirs du supercalculateur développé au Centre régional informatique et d'applications numériques de Normandie. Ces rencontres seront également l'occasion de constater que les progrès du numérique s'appliquent aussi bien à la recherche biomédicale pour révéler les secrets des structures du corps humain qu'aux sciences humaines et sociales avec des applications dans les champs de la géographie, la psychologie ou encore les sciences du langage. Au-delà, de cette thématique majeure, la Fête de la science demeure un rendez-vous grand public destiné à mieux comprendre le monde qui nous entoure. Toutes les questions seront les bienvenues : comment conçoit-on un parfum ? Comment fonctionne notre intestin ? Comment fabrique-t-on les moteurs de demain ? Comment les plantes communiquent-elles entre elles ? Et toutes les réponses seront à portée de main, au plus près des chercheurs et jusque dans les coulisses des laboratoires.



INFOS Du 12 au 14 octobre, de 9 à 18 heures, village des sciences à l'UFR sciences et techniques, Technopôle du Madrillet. Entrée libre. Programme complet des stands, expositions, portes ouvertes et conférences sur le site de la Ville : www.saintetiennedurouvray.fr



Élu-e-s communistes et républicains

La mobilisation contre la loi travail XXL prend de l'ampleur jour après jour. Personne n'est dupe sur les visées de ce projet gouvernemental qui ne permettra en rien de solutionner la question du chômage. Cette loi vise à permettre à chaque entreprise d'avoir son propre Code du travail et toutes les mesures qu'elle contient tirent vers le bas la protection et les droits des salariés : les exigences du Medef sont satisfaites.

Cette attaque en règle contre un Code du travail qui a bénéficié à des générations de salariés est inédite. Elle ne peut laisser sans réactions. C'est le sens de l'engagement des élu-es communistes qui, en participant activement aux luttes en cours, indiquent leur volonté de tout faire pour obtenir un recul du gouvernement. Gagner sur ce point permettra aussi de contrer les nombreux projets gouvernementaux qui viennent impacter négativement un nombre incalculable d'acteurs sociaux de notre pays. Ce monde impitoyable imaginé par Macron et Philippe n'est pas celui voulu par la majorité de la population. Ils vont devoir l'entendre.

TRIBUNE DE Joachim Moyse, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auvray, Daniel Vezie, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élu-e-s Droits de cité mouvement Ensemble

Arrêtons cette politique de casse sociale et engageons-nous résolument, de plus en plus nombreux, dans la lutte contre la loi travail. Les conséquences de la politique du gouvernement Macron-Philippe ne se font pas attendre et elles sont très dures. Répondant à l'injonction de baisse des dépenses publiques chère à Bruxelles, tous les services publics sont touchés ainsi que les populations les plus fragiles.

La suppression brutale des emplois aidés dans les collectivités locales, les associations et auprès des élèves en situation de handicap s'apparente à un vaste plan social ! Ces décisions, cumulées avec la baisse de 13 milliards sur cinq ans des dotations aux communes, vont paralyser les services publics locaux de proximité, les associations qui œuvrent auprès des plus démunis et renvoyer au chômage des personnes qui, par les emplois aidés, faisaient un réel travail au service de la collectivité !

La nouvelle loi travail a pour but de faciliter les licenciements comme le réclamait le Medef. Et celui-ci est clair : il n'y aura pas de vagues d'embauches ! Dont acte : les réformes engagées vont provoquer plus de chômage, plus de misère alors que les ultra-riches voient leurs impôts baisser.

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élu-e-s socialistes écologistes pour le rassemblement

Avec ses ordonnances, Emmanuel Macron impose une révolution néolibérale qui, par définition, s'attaque aux classes moyennes et populaires : facilitation du licenciement, « CDI de projet » moins protecteur qu'un CDD, salariés moins représentés, etc. Socialement, les ordonnances sont dévastatrices ; économiquement, elles sont contre-productives. La modernité, ce n'est pas détruire les protections, mais au contraire les renforcer face aux enjeux du monde du travail.

À l'heure où les entreprises cotées en bourse augmentent leurs bénéfices, le gouvernement annonce vouloir rendre 7 milliards d'euros aux plus riches alors qu'il pratique une politique d'austérité qui touche les catégories les plus fragilisées de notre population : les jeunes, étudiants et salariés, les personnes sans emplois, les personnes âgées...

À Saint-Étienne-du-Rouvray, vos élu-e-s socialistes défendent un projet opposé, écologique et social et dénoncent la casse des services publics qui impacte notamment les communes comme la nôtre.

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramarosan, Gabriel Moba M'builu.

Élu-e-s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Des centaines de milliers de travailleurs, de retraités et de précaires étaient dans la rue mardi 12 septembre pour manifester contre le gouvernement Macron, serviteur zélé du patronat. Ils protestaient contre le démantèlement du Code du travail qui va précipiter encore plus rapidement une partie toujours plus importante de la population vers la précarité et la misère alors que les richesses produites n'ont jamais été aussi importantes et leur répartition aussi inégale. Les hospitaliers, les travailleurs de nuit, les lève-tôt mais aussi les étudiants et les précaires ont exprimé leur colère face au mépris et à l'arrogance de Macron, ce valet du patronat, parvenu au pouvoir par une mascarade électorale sans réel débat et choix démocratique. Pour faire reculer ce gouvernement et imposer nos revendications légitimes, nous devons tous convaincre autour de nous, frères, sœurs, parents, enfants et voisins à participer aux prochaines mobilisations. Le licenciement de 150 000 contrats aidés par le gouvernement montre l'objectif de Macron : plus de chômeurs et moins de services publics dans nos villes et nos quartiers ! Nous sommes tous et toutes attaqués, nous devons tous riposter.

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON À SAVOIR

Quels sont mes droits ?

Le site mes-aides.gouv.fr est un simulateur qui permet de s'informer sur les aides auxquelles les bénéficiaires sont éligibles et qui indique les démarches à réaliser. Il est possible de calculer en ligne les droits au revenu de solidarité active (RSA), à la prime d'activité, aux allocations logement, aux prestations familiales, à la couverture maladie complémentaire (CMU-C), à l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS), à l'allocation de solidarité spécifique (ASS), à l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)...



URGENCE

SOLIDARITÉ AVEC LES CARAÏBES

Au lendemain du passage dévastateur de l'ouragan Irma dans les Caraïbes, la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray va débloquent un fonds d'urgence en faveur du Secours populaire français et du Secours catholique. Chaque association recevra

750 €



Permanences de la TCAR



PHOTO: M.-H.L.

Le rythme des permanences de la TCAR à la maison du citoyen est modifié : elles auront lieu une fois par trimestre, le mardi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 dans la salle de réunion. Prochaine permanence : mardi 3 octobre. Des agents de la TCAR seront présents pour conseiller et accompagner le public dans l'achat des titres de transport les mieux appropriés à ses besoins, le guider dans ses déplacements...

Distribution annuelle des sacs de collecte

La distribution annuelle des sacs de collecte par la Métropole aura lieu jeudi 5 et vendredi 6 octobre de 14 à 19 heures place de Navarre ; lundi 9, mardis 10 et 17 octobre de 14 à 19 heures et mercredis 11 et 18 octobre de 9 à 19 heures place de l'Église ; jeudi 12, vendredi 13, lundi 16 octobre de 14 à 19 heures place de la Fraternité ; jeudi 19 et vendredi 20 octobre de 14 à 19 heures rue de Stalingrad.

RETRAITÉS DES CHEMINS DE FER SORTIE D'AUTOMNE



La section de Saint-Étienne-du-Rouvray de la Fédération générale des retraités des chemins de fer de France et d'outre mer propose une sortie d'automne mercredi 18 octobre. Départ en autocar en direction de Cormeilles-Honfleur à 8 h 20 place de l'Église à Saint-Étienne-du-Rouvray. 10 heures : visite des calvados Busnel. 12 h 30 : déjeuner dans un restaurant à Honfleur. 14 h 30 : promenade en bateau dans l'estuaire de la Seine au départ d'Honfleur, retour à quai et temps libre à Honfleur. 17 heures : départ de Honfleur.

INSCRIPTIONS au 02 35 92 94 43 ou 06 71 48 18 26 jusqu'au 9 octobre. 65 € pour les adhérents, 67 € pour les non-adhérents.

CENTRE GEORGES-DÉZIRÉ ATELIERS INFORMATIQUE

Il reste quelques places dans les ateliers informatiques proposés par le centre socioculturel Georges-Déziré : adultes débutants le mardi de 14 h 30 à 16 heures ; module montage photo vidéo le jeudi de 17 h 30 à 19 heures (du 5 octobre au 18 janvier) et module traitement de l'image le jeudi de 17 h 30 à 19 heures (du 8 février au 31 mai).

RENSEIGNEMENTS au 02 35 02 76 93. Inscriptions dans les guichets Unicité.

Agenda

Fête de quartier

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

« **SEPTEMBRE ENSEMBLE** »



Le centre socioculturel Georges-Brassens organise la fête du quartier, sur la place à l'intersection des rues Paul-Langevin et du Docteur-Semmelweis, de 13 à 18 heures. Village des ateliers : dentelle, créa déco, mosaïque... ; pôle bien-être, sport et détente, info solidarité, massages... ; ateliers coiffure, vernis, bar à tatouages (éphémères)... Sport : baby-gym, Pétéca (mélange de badminton et de volley-ball)... Animations pour les enfants : maquillage, balade à poneys, jeux gonflables... Scène centrale : Derbouka, cirque, animations musicales, danse avec Just Kiff Dancing... Émission de radio avec Les Francas, stand du Secours populaire dont les locaux seront ouverts pour l'occasion, bar à fruits, petite restauration sucrée (barbabapa, crêpes...).

► Renseignements au 02 32 95 17 33.

ANIMATIONS

LES 29 SEPTEMBRE, 4 ET 13 OCTOBRE

Sénégal, Maghreb et Togo

Plusieurs expositions permettent aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir différents pays ou régions d'Afrique : Sénégal du 11 au 29 septembre ; Maghreb du 2 au 20 octobre. Des repas ou goûters, reprenant les thèmes des expositions, auront lieu durant cette période : vendredi 29 septembre, confection d'un repas africain « pastel et maffé » par l'atelier cuisine de 9 à 12 heures puis repas collectif pour les participants ; mercredi 4 octobre, confection du goûter oriental à l'atelier cuisine de 13 h 30 à 16 h 30 avec les familles puis dégustation avec les familles des enfants du Clas et de l'ACSH jusqu'à 17 h 30, vendredi 13 octobre, confection d'un repas Maghreb Afrique du Nord avec les participants de l'atelier d'alphabétisation de la CSF de 9 à 12 heures puis repas collectif le midi.

► Inscriptions à l'accueil du centre socioculturel Georges-Brassens. ou au 02 32 95 17 33.

VENDREDI 13 OCTOBRE

Loto solidaire

Le loto solidaire organisé par l'association Collectif métissé et porté par le centre socioculturel Georges-Brassens a lieu à la salle Coluche, 267 rue de Paris. Ouverture des portes à 18 h 30, début des jeux à 20 heures. 2 € le carton. Restauration sur place.

► Inscription obligatoire au 07 81 60 29 26

VENDREDI 13 OCTOBRE

Blanquette de crevettes

L'Association du centre social de La Houssière propose un repas « blanquette de crevettes » vendredi 13 octobre, de 12 heures à 13 h 30 et de 19 heures à 21 h 30. 5 € par adulte et 3 € pour les enfants de moins de 12 ans.

► Renseignements et réservations au 02 32 91 02 33. Apporter thé/café, gâteau ou boisson sans alcool.

SENIORS

JEUDI 19 ET VENDREDI 20 OCTOBRE

Ateliers de découverte internet

Des ateliers gratuits de découverte internet sont proposés jeudi 19 octobre à 17 h 30 à la bibliothèque Elsa-Triolet et vendredi 20 octobre à 10 heures à la bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Les participants découvriront comment créer une adresse mail, à quoi sert une adresse mail (pour créer un compte Ameli, un compte Carsat ou un compte pour faire une commande en ligne...). Durée de l'atelier : 1 h 30.

► Renseignements et inscriptions, à partir du 2 octobre, auprès du service vie sociale des seniors au 02 32 95 93 58.

LUNDI 2 OCTOBRE

Sortie au cinéma



Le service vie sociale des seniors organise une sortie au cinéma Le Mercure à Elbeuf pour le film *Radin* de Fred Cavayé avec Dany Boon.

► Inscription lundi 25 septembre, uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles. Prix de la place : 2,50 €, transport compris.

JEUDIS 5 ET 12 OCTOBRE

Atelier sommeil : « Mieux le comprendre pour mieux le gérer »

L'objectif est de comprendre le fonctionnement du sommeil pour mieux appréhender les effets liés à l'âge et de connaître les astuces à mener au quotidien pour faire face aux difficultés et

d'expérimenter certaines techniques de relaxation et de respiration pour mieux gérer les nuits difficiles. Participation gratuite.

► De 14 à 16 heures au foyer Geneviève-Bourdon, rue Henri-Wallon. Réservations conseillées au 02 32 95 93 58 jusqu'au 3 octobre.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 28 SEPTEMBRE

Cadres et cadrages !

Les membres de l'atelier photo du centre socioculturel Jean-Prévost ont été inspirés par les jardiniers des espaces verts de Saint-Étienne-du-Rouvray qui ont su mettre en valeur leurs compositions florales, sur les ronds-points et dans les jardins publics, en les intégrant dans des cadres de couleur. Ils ont suivi leur démarche en essayant de mettre en situation dans les prises de vue des cadres de formes diverses.

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

JUSQU'AU 5 DÉCEMBRE

Emmanuel Dilhac

Graveur de formation, Emmanuel Dilhac peint, sculpte, colle, travaille la matière. Il définit lui-même sa peinture entre art brut, land art et art conceptuel. C'est un artiste « sans frontière » tout à la fois peintre et plasticien mais aussi chanteur, poète et musicien : « l'homme qui fait chanter les pierres ».

► Le Rive Gauche. Vernissage samedi 23 septembre à 17 heures. Du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacles.

DU 4 AU 21 OCTOBRE

Running club stéphanois 76

L'exposition des 50 ans du RCS 76 retrace par quelques images et documents son histoire et son évolution, elle fait le lien entre le passé et le présent. Cette exposition se veut être aussi un témoin entre des générations qui s'apprécient et partagent les mêmes valeurs dans la pratique de la marche et de la course à pied en loisirs ou en compétition.

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Vernissage vendredi 13 octobre à 18 heures. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

DU 6 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

« **Le territoire** » à l'Insa



L'exposition regroupe les photographies du territoire normand entrées dans la collection du Frac

(Fonds régional d'art contemporain) depuis sa fondation en 1983. L'axe de la Seine, les ports, le littoral et les campagnes sont donnés à voir dans des formes et des points de vue divers, traduisant la pluralité des territoires de la Seine-Maritime et de l'Eure.

► Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 30 (en période scolaire), Galerie du Temps de [poz] - 1er étage du bâtiment Magellan, Insa, avenue de l'Université. Entrée gratuite. Vernissage jeudi 5 octobre à 18 h 30.

ANIMATION

SAMEDI 30 SEPTEMBRE

La dictée du certifié

Plébiscitée, la dictée du certifié est de retour avec Michèle Rémy. Jeunes et moins jeunes viendront faire travailler leurs méninges. Pas de notes, pas de ramassage de copies, seulement une correction collective.

► 15 heures. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et réservations indispensables dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

JEUX

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

Jeux coopératifs



Il faudra combattre des maladies mortelles, lutter contre des monstres, être fantôme ou médium, tirer des feux d'artifice ou bien sauver des trésors sur une île en train de sombrer. Mais, sans l'aide des autres joueurs, il ne sera pas possible de gagner. À partir de 12 ans.

► 19 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Nombre de places limité (18). Réservations obligatoires dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

POÉSIE

MERCREDI 11 OCTOBRE

Soirée poésies africaines en musique

Par « Les mots ont la parole » et la participation musicale de l'association Nuaké. L'atelier explorera des extraits d'œuvres de poésie africaine francophone. Au son des djembés, laissez-vous bercer par la tradition des griots, nourrie de mythes et de symboles puissants. Tout public.

► De 18 heures à 19 h 30. Entrée libre. Renseignements et réservations au 02 32 95 17 33.

CONCERTS

VENDREDI 6 OCTOBRE

Sto Ko We, concert en pas d'langue

Accompagnée par Cédric Vincent, professeur au conservatoire, à la batterie et Louis Ville aux guitares, l'Acantah, chanteuse aux multiples

disciplines, sillonne la voix en dehors du monde réel et des styles définis. Remarquée au festival d'Avignon 2015, elle appelle par sa voix à la fraternité et au réveil des endormis.

► 20 h 30. Espace Georges-Déziré. 7,30 €. Réservations auprès du centre socioculturel Georges-Déziré au 02 35 02 76 90.

VENDREDI 13 OCTOBRE

Abd Al Malik rencontre Albert Camus



Depuis ses années de lycée, l'œuvre de Camus accompagne le chanteur, slameur, rappeur et poète Abd Al Malik, qui a choisi la scène pour faire entendre les mots de l'écrivain. Réunis à ses côtés, un DJ, six musiciens et un danseur pour un spectacle baigné de culture hip-hop et de poésie, unique et inoubliable.

► 20 h 30. Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

CONCERT DANSÉ

VENDREDI 6 OCTOBRE

L'homme d'habitude

Un concert de danse déconcertant et euphorisant ! Dans cette formidable rencontre entre les cinq danseurs de Vilcanota et les sept musiciens des Blérots de R.A.V.E.L., nul ne peut dire qui a apprivoisé l'autre le premier, tant les interprètes de ce spectacle hybride à la couleur rock affirmée forment une seule et même tribu. Un tourbillon joyeux !

► 20 h 30. Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

CINÉMA

MERCREDI 4 OCTOBRE

Courts métrages enfants

Les CEMEA, association d'éducation populaire, proposent un après-midi de cinéma et de débat

aux enfants (accompagnés d'un parent). Au programme, plusieurs courts-métrages suivis de petits ateliers.

► De 14 à 17 heures. Espace Georges-Déziré. Réservations auprès du centre socioculturel Georges-Déziré au 02 35 02 76 90.

MULTIMÉDIA

SAMEDI 7 OCTOBRE

MédiaThéCafé

Cet atelier multimédia propose la découverte de PhotoFunia. Fabriquer des photomontages en se mettant en scène dans des décors originaux. Un outil ludique facile à utiliser pour un public débutant sachant manipuler un ordinateur sous Windows et évoluer sur internet. Places limitées à 8 personnes.

► 10 heures, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements et réservations obligatoires dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 14 OCTOBRE

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

RENCONTRE

VENDREDIS 29 SEPTEMBRE ET 6 OCTOBRE

Dédicaces

Prochaines séances de dédicaces au Bistrot Jem's : Maryse Pimard Hervieu, vendredi 29 septembre, et Zoulikha Magroufel Haba, vendredi 6 octobre, à partir de 11 heures.

► Bistrot Jem's, 2 avenue Olivier-Goubert. Tél. : 02 76 78 87 28.



Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

État civil

MARIAGES

Florian Coquatrix et Marion Hoornaert, Kumar Deepak et Emanuela Covaci, Nicolas Roch et Fabiola Siméon, Nicolas Lamarche et Émilie Chary, Guillaume Mallet et Ludivine Orvoen, Romain Delalande et Lalla-Nora Zine-Eddine, Walid Ben Cheikh et Nadia Ben Slimane.

NAISSANCES

Élina Acher, Stan Acher, Sibel Beaudoin, Hugo Bliard, Gabriel Dufossé, Wissal Hajji, Janna Idbakrim, Luna Lamonica, Colleen Poischy, Defne Sevtekin.

DÉCÈS

Pascal Balhatre, Colette Dormesnil, Gilbert Quibel, Janine Boullais, Claude Bapaume, Antonino Scelso, Suzanne Chenal, Brigitte Hembert, Emmanuel Haulle, Denise Lepesqueur, Alain Désanglois, Valentino Sola, Yvette Peigné, Régis Demeilliers, Andrée Boquier.

Adrien Barry (à gauche)
et Michel Bréquigny,
ressortiers-découpeurs
chez Masselin. L'entreprise
fabrique des ressorts
pour l'aéronautique
et le spatial.

PHOTOS: L. S.

AÉRONAUTIQUE

Bac pro : destination le ciel

L'industrie aéronautique, très dynamique dans la région, peine à recruter des jeunes. La filière embauche pourtant dès le bac pro. Illustration par des ouvriers de chez Masselin.

Les coulisses de l'info

Il est rare d'entendre que des entreprises cherchent à embaucher des jeunes, d'autant plus lorsque le profil recherché correspond aux formations dispensées sur la commune ou à ses portes. La rédaction n'a donc pas raté l'occasion de parler de cette filière.

« **L'**aéronautique, c'est l'avenir, explique Adrien Barry. D'ici cinquante ans, il y aura peut-être moins de voitures, mais il y aura beaucoup plus d'avions. » Adrien est arrivé ici « par hasard », dit-il, avec une formation sans rapport avec le métier d'ouvrier ressortier qu'il exerce aujourd'hui dans les ateliers Masselin du Petit-Quevilly, une PME spécialisée dans la fabrication de ressorts dont une part est destinée à l'aéronautique et au spatial. « À la base, j'étais dans l'électronique, mais j'en ai eu marre. J'ai postulé chez Masselin. Ce qui a retenu l'attention, c'est mon goût pour la précision, la minutie, les choses

finies. » Lui et son collègue Michel Bréquigny fabriquent « à la main » des pièces à effet ressort, un métier de précision bien loin du travail à la chaîne. « Il y a toujours un truc à faire, à innover, à inventer », confie Michel Bréquigny, titulaire d'un bac pro microtechniques décroché au lycée Le Corbusier. Seule frustration pour les deux ouvriers : ne pas savoir dans quelle partie de l'avion leur pièce sera utilisée. « La plupart du temps, on ne sait pas où ça va, regrettent-ils. Ça rend les choses difficiles de ne pas avoir de vision globale. Mais on comprend que la sécurité et le secret industriel ne permettent pas de tout savoir. »



« On ne fabrique jamais la même pièce »

L'entreprise familiale située non loin du rond-point des Bruyères emploie 160 salariés pour 18 millions d'euros de chiffre d'affaires, affirme Jean Masselin, petit-fils du fondateur (« *La quatrième génération est en place* », indique-t-il). Ressorts à compression, à traction, à torsion, à spires hyperboliques ou d'Archimède, en acier trempé ou trempant, inox, inconel 718 ou 732, cuivre ou béryllium, ces petits ou gros objets très techniques se nichent dans les commandes des Airbus, dans leurs portes ou encore dans le deuxième étage de la fusée Ariane. Et dans ces domaines, autant dire que le moindre ressort est scruté à la loupe.

L'enjeu de sécurité lié à leur travail, Thomas Lanchon et son collègue Anthony Bonnet, comme tous leurs collègues, en sont évidemment très conscients. Ainsi, quand il délaisse sa machine à rouler les ressorts, Anthony s'affaire au « contrôle par ressuage » des pièces, une méthode non destructive très pointue permettant de repérer dans le métal, à l'aide d'un produit

coloré, les fissures invisibles à l'œil nu.

Eux aussi sont arrivés chez Masselin après un bac pro microtechniques au lycée Le Corbusier, pour le premier, technicien d'usinage au lycée Blaise-Pascal de Rouen, pour le second. « *On ne fabrique jamais la même pièce*, se félicitent-ils. *On est toujours amené à réfléchir pour trouver des solutions.* »

S'il n'y avait ce sujet épineux des « *salaires trop bas* », leur situation serait idéale, confient-ils. « *Ici, c'est très bien pour commencer, on apprend à travailler mais, c'est vrai, si on est plus ambitieux au niveau du salaire, il faut chercher ailleurs.* »

Les salaires volent peut-être encore un peu bas mais une chose est assurée : la filière aéronautique normande ne manque pas de ressort. ■

▲ **Thomas Lanchon** (à gauche) : « *On est des ouvriers. On ne parle pas assez de nous. Pourtant, c'est nous qui formons la matière. On a un rôle important.* »

Anthony Bonnet : « *Je n'ai connu que deux mois de chômage depuis le bac.* »

INTERVIEW

« Il faut construire 35 000 avions d'ici 2035 »

Philippe Eudeline est président de NAE (Normandie AéroEspace), le réseau normand des acteurs de l'aéronautique, du spatial, de la défense et de la sécurité.

Pourquoi la filière aéronautique a-t-elle du mal à recruter des jeunes ?

Les métiers de l'industrie ont été fortement dénigrés depuis pas mal d'années. Mais on commence à parler de l'usine du futur avec un message davantage susceptible de capter l'attention des jeunes. Nous avons des métiers qui recrutent dès le bac pro et le BTS. Ce sont des métiers très techniques qui demandent un panel élevé de compétences car dans l'aéronautique il n'y a pas de place pour l'amateurisme parce que c'est la vie des gens qui est en jeu. Les jeunes ont du coup un peu d'appréhension. Ils peuvent penser que c'est trop dur pour eux. Ce qui est faux car nous sommes là pour les accompagner dans leur formation. Il y a aussi un deuxième frein : les noms des formations qui mènent à ces métiers sont peu attractifs, un peu vieillots.

Qui a envie de faire un bac pro chaudronnier ou de tourneur-fraiseur ? Pourtant ces métiers sont au cœur de notre activité ! On devrait les renommer « technicien de transformation de la matière », ça aiderait peut-être. Troisième frein : on subit la concurrence de Toulouse. C'est paradoxal car la Normandie est une terre industrielle où il est possible de faire carrière.

Que diriez-vous pour convaincre les jeunes de choisir cette filière ?

Je leur dirai : il faut construire dès aujourd'hui 35 000 avions d'ici 2035. Il y a donc du boulot en perspective ! Nous avons surtout besoin d'opérateurs de niveau bac pro ou BTS. Et une fois que ces jeunes sont dans l'entreprise, il y a la possibilité de progresser. Et puis, il y a les salaires : un opérateur avec dix ans d'ancienneté, par exemple, peut gagner entre 2 500 et 3 000 euros bruts par mois. La filière a un grand besoin de soudeurs, de fraiseurs, d'ajusteurs. Et tout ce qui est rare est cher...

Têtes d'assos

À l'occasion de la journée des associations du 9 septembre à la salle festive, les dirigeants d'associations, ici photographiés par Jean-Pierre Sageot, se sont retrouvés pour échanger sur cette rentrée 2017.

S'ils demeurent attachés à leurs projets, mobilisés au service des habitants et investis dans tous les champs du social, du culturel, du sport et des loisirs, les décisions brutales du gouvernement – fin des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et annulations de subventions – suscitent leur colère et leur inquiétude. Le tissu associatif stéphanois n'est-il pas sur le point de se déchirer ?

(Éléments de réponse et témoignages à lire dans le prochain Stéphane du 12 octobre)

